ACADÉMIE
DE NANCY-METZ
Liberté
Égalité
Fraternité

CAP MAINTENANCE DES VEHICULES
SESSION 2027

OPTION : ……

Attestation de stage / expérience professionnelle

Epreuves pratiques EP1 et EP2

Les candidats majeurs au 31 décembre de l'année de l'examen autres que ceux qui l'ont déjà passé, qui ont préparé le diplôme par la voie scolaire, par l'apprentissage, dans le cadre de la formation professionnelle continue, ou par la voie de l'enseignement à distance doivent justifier, pour se présenter à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle « Maintenance des véhicules », d'une expérience professionnelle ou de périodes de formation en milieu professionnel dans le secteur concerné, dans les trois ans précédant l'examen, d'une durée minimale de 14 semaines, sur la base d'un calcul de 35 heures / semaine soit 490 heures. Une attestation de(s) l'entreprise(s) justifiant les stages effectués ou l'expérience professionnelle devra être fournie par le candidat à la date du 19 février 2027 plus tard, date fixée par l'académie.
L'arrêté du 26 mars 2025 portant création de la spécialité du CAP Maintenance des Véhicules précise toutes les informations indispensables (référentiel, règlement d'examen, définition et contenu des épreuves, périodes de formation en milieu professionnel).

Date limite pour le retour des attestations : vendredi 19 février 2027
Les attestations doivent être retournées uniquement à l'adresse mail suivante :
amel.gasmi@ac-nancy-metz.fr

Attention : la validation de l'inscription au CAP Maintenance des Véhicules est conditionnée à la présentation d'une ou plusieurs attestations justifiant la réalisation d'une durée minimale 14 semaines de stage en milieu professionnel.

CANDIDAT

Nom : …… Prénom(s) : ……
Adresse : ……
Code postal : …… Ville : ……

L'ENTREPRISE

Dénomination sociale : ……
Adresse : ……
Code postal : …… Ville : ……
Code APE (ou NAF) de l'entreprise : ……
Numéro de SIRET (obligatoire) : ……
Madame, Monsieur (nom prénom) ……, exerçant la fonction de ……

représentant l'entreprise désignée ci-dessus atteste sur l'honneur que le candidat au CAP Maintenance des véhicules option ….. désigné,

- a réalisé dans l'entreprise un(e) stage / expérience professionnel(le): **du** ……/ ……/ ……. **au** …… / ……. /……,
 soit un total de …… **semaines sur la base de** …… **heures hebdomadaires,** sous la responsabilité de :
 Mme, M. (nom prénom) ……, exerçant la fonction de ……
- a effectué dans ce cadre **les tâches suivantes (*cocher les tâches réalisées*)**

Pôle 1 : ENTRETIEN PERIODIQUE DES VEHICULES

☐ A1.1 Organisation de l'intervention
☐ A1.2 Réalisation des contrôles définis par une procédure
☐ A1.3 Remplacement de pièces d'usure, de fluides et/ou ajustement des niveaux et pression pneumatiques
☐ A1.4 Réalisation d'opérations préparatoires au contrôle technique
☐ A1.5 Conseils techniques et d'entretien du véhicule auprès de la clientèle

Pôle 2 : MAINTENANCE CORRECTIVE DES VEHICULES

☐ A2.1 Préparation de l'intervention
☐ A2.2 Remise en conformité des systèmes
☐ A2.3 Réalisation de diagnostic de premier niveau

Lien Activités, tâches et compétences référentiel voir page suivante

Le service des examens et concours vérifiera, avec le concours de l'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité, la véracité des attestations et la recevabilité du dossier d'inscription. Il pourra, si besoin, réclamer un complément d'informations (conventions de sage).

Fait à ……, le ……

Cachet de l'entreprise :

Signature du représentant de l'entreprise

Référentiel du certificat d'aptitude professionnelle Maintenance des Véhicules 2025

Lien Activités, tâches et compétences référentiel

Les activités

CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES

Pôle 1 Entretien périodique des véhicules

- A1.1 Organisation de l'intervention
- A1.2 Réalisation des contrôles définis par la procédure
- A1.3 Remplacement de pièces d'usure, de fluides et/ou ajustement des niveaux et pressions pneumatiques
- A1.4 Réalisation d'opérations préparatoires au contrôle technique
- A1.5 Conseils techniques et d'utilisation auprès de la clientèle

Pôle 2 Maintenance corrective des véhicules

- A2.1 Préparation de l'intervention
- A2.2 Remise en conformité des systèmes
- A2.3 Réalisation de diagnostic de premier niveau

Lien activités et tâches

PÔLE 1 : ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES VÉHICULES
ACTIVITÉ 1.1 : ORGANISATION DE L'INTERVENTION
Tâches associées
T1.1.1 Prise en charge du véhicule
T1.1.2 Préparation de l'intervention
T1.1.3 Restitution du véhicule

PÔLE 1 : ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES VÉHICULES
ACTIVITÉ 1.2 : RÉALISATION DES CONTRÔLES DÉFINIS PAR UNE PROCÉDURE
Tâches associées
T1.2.1 Identification de la liste des contrôles
T1.2.2 Réalisation des contrôles de maintenance périodique
T1.2.3 Signalement des éventuelles anomalies
T1.2.4 Mise à jour des documents de suivi du véhicule

PÔLE 1 : ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES VÉHICULES
ACTIVITÉ 1.3 : REMPLACEMENT DE PIÈCES D'USURE, DE FLUIDES ET/OU AJUSTEMENT DES NIVEAUX ET PRESSIONS DES PNEUMATIQUES
Tâches associées
T1.3.1 Remplacement des pièces d'usure
T1.3.2 Remplacement / ajustement des fluides et des pressions des pneumatiques
T1.3.3 Mise à jour de l'ordre de réparation
T1.3.4 Mise à jour des indicateurs de maintenance

PÔLE 1 : ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES VÉHICULES
ACTIVITÉ 1.4 : RÉALISATION D'OPÉRATIONS PRÉPARATOIRES AU CONTRÔLE TECHNIQUE
Tâches associées
T1.4.1 Identification de la liste des contrôles
T1.4.2 Réalisation des contrôles
T1.4.3 Signalement des éventuelles anomalies

PÔLE 1 : ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES VÉHICULES
ACTIVITÉ 1.5 : CONSEILS TECHNIQUES ET D'ENTRETIEN DU VEHICULE AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE
Tâches associées
T1.5.1 Proposition d'une intervention complémentaire, d'un service, d'un produit
T1.5.2 Proposition de conseils d'entretien du véhicule

PÔLE 2 : MAINTENANCE CORRECTIVE DES VÉHICULES
ACTIVITÉ 2.1 : PRÉPARATION DE L'INTERVENTION
Tâches associées
T2.1.1 Prise de connaissance de l'ordre de réparation
T2.1.2 Vérification que les pièces et produits sont conformes à l'ordre de réparation

PÔLE 2 : MAINTENANCE CORRECTIVE DES VÉHICULES
ACTIVITÉ 2.2 : REMISE EN CONFORMITÉ DES SYSTÈMES
Tâches associées
T2.2.1 Remplacement, réparation des systèmes
T2.2.2 Réglage des systèmes mécaniques
T2.2.3 Contrôle de la conformité de l'intervention
T2.2.4 Contrôle de la qualité de l'intervention

PÔLE 2 : MAINTENANCE CORRECTIVE DES VÉHICULES
ACTIVITÉ 2.3 : RÉALISATION DE DIAGNOSTIC DE PREMIER NIVEAU
Tâches associées
T2.3.1 Constat d'un dysfonctionnement, d'une anomalie
T2.3.2 Identification des sous-ensembles, des éléments défectueux

Identification des compétences de chaque

BLOC N°1 : RÉALISER L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES VÉHICULES
C1.1 Organiser un entretien périodique
C1.2 Identifier les anomalies dans le cadre d'un entretien périodique
C1.3 Réaliser les opérations de remplacement, d'ajustement dans le cadre de l'entretien périodique
C1.4 Apporter des conseils techniques à la clientèle sur l'entretien du véhicule

BLOC N°2 RÉALISER LA MAINTENANCE CORRECTIVE DES VÉHICULES
C2.1 Préparer une intervention corrective
C2.2 Réaliser le remplacement ou la réparation des composants
C2.3 Réaliser le réglage des systèmes
C2.4 Réaliser le contrôle qualité d'une intervention corrective
C2.5 Réaliser le diagnostic de premier niveau

Cachet de l'entreprise :

Signature du représentant de l'entreprise